Vos questions / nos réponses

Positive urine

Par Touticouanti Postée le 17/08/2026 08:10

> Bonjour, Je suis suivie depuis quelques semaines dans un CSAPA suite à une dépendance au Doliprane codéiné. J'étais arrivé à prendre 32 comprimés par jours depuis environ 6 mois, j'ai arrêté le 30 juillet 2026 complètement avec substitut (orobupré). Aujourd'hui, à chaque passage au centre, j'effectue une analyse d'urine qui se relève toujours positive aux opiacés alors que je ne prends plus rien du tout. Mes médicaments que je prend ne sont pas en lien avec la positivité de l'analyse (ça a été étudié par l'équipe du centre). Je suis déboussolée face à cette situation. Je ne prend rien depuis maintenant un moment. Il ne devrait pas être positif… nous ne comprenons pas pourquoi… ça me stress énormément de me retrouver positive à chaque analyse….
> J'aimerais savoir si d'autres personnes ont eu ce problème ? Si ça a duré longtemps et si vous avez fini par être négatif… Merci d'avance pour votre aide.

Mise en ligne le 19/08/2026

Bonjour,

Nous comprenons bien votre désarroi face à cette incompréhension.

A notre connaissance, les fourchettes indicatives de détection des dérivés codéinés sont entre 9 et 12 heures dans la salive ; entre 24 et 48 heures dans les urines et jusqu'à 8 heures dans le sang. Quant à la Buprénorphine, elle est détectable 1 à 2 jours dans les urines et jusqu'à 8 heures dans le sang. Au regard de ces informations, sans autre consommation votre analyse d'urine devrait effectivement se révéler négative.

Nous vous joignons ci-dessous les liens de 3 CEIP (Centre d'Evaluation et d'Information sur les Pharmacodépendances). Ils ont entre autres missions celle du recueil et d'analyse des données cliniques sur les pharmacodépendances et auront peut-être une information dont nous ne disposons pas. Il existe des CEIP dans d'autres régions, le lien de l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament) vous permettra d'en avoir la liste et de contacter celui de votre département si vous le souhaitez.

Nous vous encourageons à les contacter afin de ne pas rester seule face à incompréhension et pouvoir gagner en sérénité dans votre parcours de soin.

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les struc

---

En savoir plus :

- ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament)